Ville de Saint-Honoré

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, que:

QUE la Ville de Saint-Honoré demande des soumissions pour fourniture de diésel et essence incluant un réservoir et système de gestion de carburant.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles à compter du 16 novembre 2020 sur le site du SÉAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, <u>toute soumission</u> <u>doit pour être validement reçue</u>, être déposée, sous pli cacheté, au bureau de la Ville de Saint-Honoré à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 décembre 2020 à 11h, heure locale, avec l'inscription « *Soumission - fourniture de produits pétroliers – Ville de Saint-Honoré* » à l'adresse qui suit :

Ville de Saint-Honoré 3611, boul. Martel Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 11 h.

La Ville de Saint-Honoré se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ à Saint-Honoré ce treizième jour de novembre deux mille vingt.

Stéphane Leclerc, CPA, CMA Secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Tel que prévu au règlement 740 adopté le 7 août 2017 par le conseil municipal de Saint-Honoré conformément à la Loi sur les cités et villes, article 345.1, je, Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier directeur général de la Ville de Saint-Honoré, certifie que j'ai affiché le présent avis public à l'édifice municipal et sur le site Internet de la ville, le 13 novembre 2020, entre 13h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13e jour de novembre 2020.